

Catégorie
Moteur auxiliaire
pr. bicyclette

Marque
BERINI

Désignation du type / Signe de reconnais.
M. 13

Bordereau-type
N° **943.E**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "M 13" sur plaquette du constructeur - Entraînt. à gale
N° de châssis frappé _____
N° de moteur frappé A gauche sur support de fixation, et sur plaquette du constructeur
Constructeur du châssis _____
Constructeur du moteur WERNER, Motorenbau, VERDEN AN DER ALLER pr. Bremen (D.)

ATTESTATION DE TYPE
COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type BERINI M 13
Genre Mot. auxil. p. bicyclette
Carburant Benzine/huile
Nombre cyl. 1 Temps 2
Alésage 36 mm.
Course 32 mm.
C.V.-Impôt 0,166
Cylindrée totale 32,5 cm³
C.V. frein 0,7
Refroidissement Air
Empl. du moteur Au-dessus de
roue avant

CHASSIS

Nombre d'essieux _____
Entraînement sur roue avant (galet)
1. Frein _____
2. Frein _____
3. Frein _____
Frein de remorque _____
Direction _____
Crochet de remorque _____
Nombre de vit. avant 1
Vit. en 1^{re} vit. _____ en prise dir. 1)

CARROSSERIE

Constructeur _____
Genre/Forme _____
Nombre de portes _____
Nombre de places ass. Total _____
Avant Milleu Arrière
Nombre de places debout _____
Pour motos: Siège arrière _____
Sidecar _____

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis moteur	kg.	kg.	7 kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	_____ kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	_____ kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	_____ kg.
Charge utile	kg.	kg.	_____ kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	_____	_____	_____ kg.
Pneumatiques: Dimension	_____	_____	simples / jumelés
Capacité de charge (par pneu _____ kg.)	_____ kg.	_____ kg.	_____ kg.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque	---	Syst. anti-ebouissant	---
Feux de position	---	Feux rouges	---
Feux stop	---	Eclairage du N° de contr.	---
Indicateurs de direction : Syst.	---	Emplacement	---
Avertisseur	---	Essuie-glace	---

DIMENSIONS

mm. avant
mm. arrière } Voie

mm. AV.

mm. AR.

mm. Largeur hors-tout

mm. Empattement

mm. Longueur hors-tout

mm. Hauteur (non chargé)

mm. Garde au sol

mm. Porte à faux, arrière

mm. Crochet de remorque (haut, dep. sol)

mm. Crochet de remorque (porte à faux)

mm. Diamètre de braquage ext. gauche

mm. Diamètre de braquage ext. droite

Dim. Intérieures

mm. Longueur du pont de charge

mm. Largeur du pont de charge

mm. Hauteur intérieure

mm. Haut. du pont dep. le sol

mm. Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)
 1) Entrènement par galet de 46 mm. de diamètre.
 Les bicyclettes équipées de ce moteur ne doivent pas dépasser la vitesse maxima de 40 km/h., cas contraire elles ne peuvent plus être immatriculées comme bicyclette avec moteur auxiliaire.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 30. 7. 1952

La commission d'expertises-types